

# BOSS 2025 : Le fait générateur et rétroactivité des cotisations sociales - Comprendre et appliquer les règles obligatoires au 1er janvier 2027 (BOSSW)

BOSSW

A distance - Sychrone

## Objectifs

Définir le fait générateur des cotisations sociales.  
Identifier les situations relevant de la rétroactivité et les périodes de rattachement correctes d'éléments de rémunération.  
Appliquer les nouvelles règles du BOSS 2025 selon les situations rencontrées  
Sécuriser les traitements sociaux et fiscaux liés à la paie et limiter les risques URSSAF

### Public Visé

RRH, Experts paie

### Pré Requis

Maîtriser les fondamentaux de la paie et des cotisations sociales et connaître les mécanismes de la DSN

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre la réforme et ses enjeux  
Maîtriser les régularisations de paie  
Appliquer la règle du rattachement  
Déterminer les impacts en DSN

## Parcours pédagogique

### 1/ Comprendre la réforme et ses enjeux

Rappel réglementaire

### 2/ Identifier les éléments concernés par la nouvelle doctrine BOSS 2025

Principe fondamental  
Les rémunérations non mensuelles  
*Cas pratiques*

### 3/ Maîtriser et sécuriser la rétroactivité et les régularisations de paie

Les événements décalés  
*Cas pratiques*

### 4/ Appliquer les rémunérations après rupture du contrat de travail

Eléments dus au titre d'une période antérieure à la rupture  
Eléments non mensuels versés après le départ  
Eléments liés à la rupture  
*Cas pratiques*

### 5/ Déterminer les impacts DSN

Principe à retenir  
Différentes situations de régularisation  
*Cas pratiques*

## Méthodes pédagogiques

### Dès l'inscription

Vous créez votre espace sur ADP Formation  
Vous répondez au questionnaire de pré-positionnement  
Vous précisez vos attentes sur le module  
Nous optimisons le contenu de votre formation

### Pendant la formation

Nous vous accompagnons pour acquérir confiance et autonomie dans l'utilisation de notre outil de contrôle de paie :  
Via des explications  
Via des exercices pratiques  
Vous participez activement pour monter en compétences rapidement et sans erreur  
Vous répondez à l'exercice d'évaluation des connaissances

### Après la formation

Vous recevez et complétez le questionnaire de satisfaction  
Vous recevez une attestation de fin de formation  
Vous complétez l'auto-évaluation post formation 3 mois après  
Nous analysons vos réponses  
Nous optimisons notre offre de formation

## Qualification Intervenant·e·s

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Formateurs : Spécialistes de la paie française et des offres ADP, ils vous facilitent la prise en main des outils

## Méthodes et modalités d'évaluation

**Pour que les évaluations soient pertinentes et de qualité, votre participation et vos réponses sont indispensables :**

Questionnaire de pré-positionnement et test d'évaluation à chaud  
Exercices attestant, tout au long de votre parcours et en fin de formation, de votre capacité à utiliser l'outil ADP sur chacun des objectifs pédagogiques  
Auto-évaluation à froid sur votre usage de l'outil

## Modalités d'accessibilité handicap

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.<BR>Découvrez toutes les informations sur les conditions d'accueil des stagiaires en situation de handicap dans notre livret.



### Durée

**3.50** Heures    **0.5** Jour    De 3 à 8 Personnes

### Effectif



### Tarifs

Inter (Par personne) : **325.00 € HT**  
Intra (Par jour) : **1 870.00 € HT**



Contactez-nous !

Service Formation Client

Tél. : 0806230101  
Mail : [formationclient@adp.com](mailto:formationclient@adp.com)